



BULLETIN D'ADHESION 2026 POUR LES PRODUCTEURS

Informations générales

1/ Frais d'inscription à Excellence Végétale

L'adhésion à l'association EXCELLENCE VEGETALE, Organisme de Défense et de Gestion, ayant fait l'objet d'une reconnaissance officielle par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) le 16 décembre 2010, est **obligatoire pour toute participation à une ou plusieurs sections** et entraîne des **frais d'inscription de 300 € HT** à régler une seule fois uniquement à votre entrée dans la structure.

2/ La cotisation par sections

La participation à une ou plusieurs sections se règle **une fois par an**.

Il est **possible de participer aux sections de votre choix**. Le montant total de la cotisation est **plafonné à 3 sections**.

La cotisation est **valable pour l'année civile en cours**. Pour toute adhésion enregistrée après le 1^{er} septembre, la cotisation sera prolongée jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Le coût de la cotisation **varie en fonction de la section** :

Tarif de cotisation (€ HT)	Section
208€	<ul style="list-style-type: none"> IGP Sapins de Noël du Morvan
572€	<ul style="list-style-type: none"> Dahlias Label Rouge Fruitier Label Rouge Géranium Label Rouge Petits fruits Label Rouge Plantes acidophiles Label Rouge Plants aromatiques Label Rouge Plants potagers Label Rouge Rosiers Label Rouge Sapins Label Rouge
1 352€	<ul style="list-style-type: none"> Gazon Label Rouge



3/ Le portail collaboratif « La Ruche d'EV »

Le 1^{er} avril 2020, Excellence Végétale a ouvert son **portail collaboratif nommé « La Ruche »**. Le but de cet outil est de **permettre aux adhérents de limiter les réunions physiques, d'échanger plus facilement les informations, de rédiger ensemble les documents (coédition) et de se tenir informés des actualités de l'association.**

La **souscription annuelle** est de 60€ HT par adhérent ouvrant droit de **1 à 3 comptes utilisateurs**. Pour tous comptes utilisateurs supplémentaires, un forfait de 15€ HT est appliqué.

4/ Versement de redevances sur les produits homologués

Chaque **végétal commercialisé sous un label** donne lieu **au versement d'une redevance** auprès d'Excellence Végétale, sur la base des déclarations des producteurs.

Section Dahlias, Géraniums, Rosiers, Sapins LR, Fruitiers

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les redevances se calculent sur la base d'un forfait en fonction du prix moyen unitaire vendu en Label Rouge (cf tableau ci-dessous). Le prix moyen est déterminé sur la base de la quantité vendue totale en Label rouge et du chiffre d'affaires réalisé en Label Rouge.

Prix moyen facturé de l'UC	Montant forfaitaire de la redevance
De 0€ à 2,50€	0,02€
De 2,50€ à 3,50€	0,04€
De 3,51€ à 5,00€	0,05€
De 5,01€ à 8,00€	0,08€
De 8,01€ à 12,00€	0,12€
De 12,01€ à 16,00€	0,16€
De 16,01€ à 22,00€	0,22€
De 22,01€ à 26,00€	0,26€
De 26,01€ à 30,00€	0,30€
De 30,01€ à 34,00€	0,34€
De 34,01€ à 38,00€	0,38€
De 38,00€ à 42,00€	0,42€

Section Gazon

Le montant de la redevance est de 27€/tonne.

Pour votre information, un [outil de simulation pour le calcul des redevances est disponible sur la Ruche](#)

Pour l'ensemble des sections

A noter que pour toute entreprise adhérent à une section après le premier dépôt du cahier des charges à l'INAO, une majoration est appliquée sur le montant forfaitaire de la redevance.

Le taux de majoration est de 100% pendant 2 ans puis de 50% pendant 3 ans à partir de la date d'adhésion (cf. Assemblée générale du 22 février 2018).

Pour votre information, Excellence Végétale collecte les redevances pour l'INAO (Institut Nationale de l'Origine et de la qualité).

Association Excellence Végétale - 44 rue d'Alésia - TSA 81449 - 75158 Paris cedex 14

Tél 06 69 23 43 64

www.excellence-vegetale.org contact@excellence-vegetale.org

SIRET 538 206 723 00016 N° TVA FR 85 53 82 067 23



5/ Modes de règlement accepté

Les règlements se font par **chèque** à l'ordre d'Excellence Végétale ou bien par **virement bancaire** (information ci-dessous) **uniquement**

Cadre réservé à l'ODG

N°LR

Banque : Crédit Agricole Anjou Maine

IBAN : FR76 1790 6000 3200 0612 4753 226
AGRIFRPP879

Code Swift :

A remplir par l'adhérent

Adhésion

Frais d'inscription à Excellence Végétale (uniquement pour une première adhésion)

Choix de la section

- Dahlias LR
- Geraniums LR
- Plants aromatiques LR
- Sapins de Noël LR
- Fruitiers LR
- Petits fruits LR
- Plants potagers LR
- IGP Sapins de Noël du Morvan
- Gazon LR
- Plantes acidophiles LR
- Rosiers LR
- Terreaux LR

Montant total dû (Frais d'inscription + 3 cotisations maximum) :
..... **€ HT soit** **€ TTC (dont TVA 20%)**

Souscription pour droit d'accès à la Ruche d'Excellence Végétale

- Souscription au portail collaboratif (obligatoire) de 1 à 3 utilisateurs
- Utilisateur(s) supplémentaire(s) Nombre

Montant total dû à la Ruche (standard + utilisateur(s) supplémentaire(s)) :
..... **€ HT soit** **€ TTC (dont TVA 20%)**

Par cette adhésion, j'accepte les dispositions relatives au fonctionnement d'EXCELLENCE VEGETALE, prévues par les statuts en date du 14 mars 2019. J'accepte que mes coordonnées figurent dans l'annuaire et sur le site Internet d'Excellence Végétale, selon les dispositions prévues par la Commission Informatique et Liberté (Délibération n°2006-130 du 9 mai 2006).

Société.....

Date de création.....(joindre un extrait Kbis)

Numéro SIRET

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

Association Excellence Végétale - 44 rue d'Alésia - TSA 81449 - 75158 Paris cedex 14
Tél 06 69 23 43 64

www.excellence-vegetale.org contact@excellence-vegetale.org

SIRET 538 206 723 00016 N° TVA FR 85 53 82 067 23



Utilisateur 3 de la plateforme La Ruche

NOM..... Prénom.....

Fonction.....

Téléphone fixe Téléphone mobile.....

Courriel

Section (s) suivie (s)

- Dahlias LR
- Fruitiers LR
- Gazon LR
- Géraniums LR
- Petits fruits LR
- Plantes acidophiles LR
- Plants aromatiques LR
- Plants potagers LR
- Rosiers LR
- Sapins de Noël LR
- IGP Sapins de Noël du Morvan
- Terreaux LR

Utilisateur 4 de la plateforme La Ruche

NOM..... Prénom.....

Fonction.....

Téléphone fixe Téléphone mobile.....

Courriel

Section (s) suivie (s)

- Dahlias LR
- Fruitiers LR
- Gazon LR
- Géraniums LR
- Petits fruits LR
- Plantes acidophiles LR
- Plants aromatiques LR
- Plants potagers LR
- Rosiers LR
- Sapins de Noël LR
- IGP Sapins de Noël du Morvan
- Terreaux LR

Date **Signature**

Bulletin à retourner avec votre chèque ou justificatif de virement.